

Conseils pour les patients porteurs d'hémophilie qui voyagent

Voici quelques recommandations pour que vous puissiez bénéficier au mieux de vos vacances :

- ❑ Portez toujours le passeport d'hémophilie (en version française et anglaise) sur vous et vérifiez bien que toutes les coordonnées sont à jour (notamment les personnes à contacter).
- ❑ Demandez à votre médecin de préparer une déclaration pour la douane et un certificat médical.
- ❑ Prenez vos propres produits avec vous car il n'est pas certain que dans le pays où vous voyagez il y ait les mêmes produits (ou qu'il y en ait assez). Si vous êtes sous prophylaxie, il est recommandé de prendre avec vous 30% d'unités en plus en cas d'urgence. Si vous êtes traités à la demande, prenez suffisamment de produits pour traiter éventuellement plusieurs saignements. Prenez aussi avec vous tout le matériel stérile nécessaire pour effectuer les injections.
- ❑ Prenez vos produits dans les bagages à main pour éviter de les perdre et pour que vous puissiez les montrer aux douaniers. Il est indispensable que vous avertissiez les douaniers que vous portez des produits avec vous.
- ❑ Vérifiez bien comment vous devez conserver votre produit et parlez-en à votre médecin. L'association suisse des hémophiles loue ou vend des boîtes isothermes (administration@shg.ch, tél : 01.977.28.68).
- ❑ Pour les adresses des centres d'hémophilie dans le pays où vous vous rendez, contactez l'unité d'hémostase des HUG ou le site internet www.wfh.org (sélectionner le français comme langue, cliquez dans la liste à gauche sur « Ressources » puis « Répertoire des centres de traitement » puis sur le mot « Passport »). Il peut être parfois utile de contacter d'avance le centre d'hémophilie de la ville dans laquelle vous vous rendez.
- ❑ Prenez éventuellement avec vous une explication de votre maladie dans la langue du pays et le document « Que faire en cas de... » (disponible à l'unité d'Hémostase aux HUG).

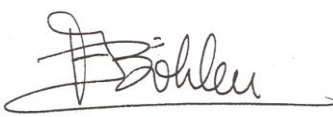
Par ailleurs, ne pas oublier (conseils généraux) :

- ❑ De souscrire à une assurance voyage (et éventuellement annulation).
- ❑ De prendre coordonnées de votre assurance et le numéro de police (et éventuellement de vous renseigner sur les modalités de rapatriement ou d'hospitalisation).
- ❑ D'avoir l'adresse de l'ambassade ou du consulat de Suisse le plus proche.
- ❑ De faire des copies de vos papiers d'identité
- ❑ De prendre votre carnet de vaccination. Selon le pays dans lequel vous vous rendez, il est recommandé de contacter 3 mois avant votre départ un médecin pour vérifier que vos vaccinations sont à jour et voir s'il est nécessaire de prendre une prophylaxie contre la malaria selon le pays de destination (tél. de la « médecine des voyages » aux HUG : 022.372.96.15 ; vous trouverez aussi des informations sous le site www.safetravel.ch). Attention : il ne faut faire les vaccinations par injections intramusculaires.
- ❑ De prendre une petite pharmacie de voyage qui dépendra bien sûr du pays que vous allez. Voici quelques propositions :
 - une réserve suffisante des médicaments que vous utilisez régulièrement (avec les ordonnances)
 - Cyklokapron et éventuellement de l'Octostim
 - des produits contre la diarrhée, la déshydratation et éventuellement les maux de voyages ainsi que des médicaments contre la douleur, la fièvre et les refroidissements
 - un cold pack, des produits désinfectants, des pansements et bandages
 - un spray contre les insectes voire un produit pour stériliser l'eau
 - une crème solaire


Fait à Genève en novembre 2015



Prof. Pierre Fontana



Dre Françoise Boehlen
Médecin adjointe, CC



Mme Josianne Mascarini
Infirmière



Mme Françoise Bonfils
Infirmière